



Pourquoi donner à l'Église et par l'Église

Le rôle des diacres

1. Perspective théologique
2. Perspective de témoignage
3. Perspective pratique

Les diacres sont les yeux qui voient, les oreilles qui entendent et les mains serviables de l'Église qui est appelée à être une véritable manifestation du corps du Christ dans le monde. Pourquoi donner à l'Église et par l'Église? Pour montrer et pour savoir que nous sommes membres d'un corps, et qu'un corps sans mains ou des mains sans cadeaux à donner, ce n'est pas ce à quoi le corps du Seigneur est appelé à être. Dans le contexte individualiste actuel, le rôle des diacres a grandement besoin d'être remis en valeur.

1. Perspective théologique

- a. L'office des diacres dans le Nouveau Testament remplace l'office des Lévites dans l'Ancien Testament (service de l'offrande sacrificielle). Les exigences divines requises pour être diacre sont spécifiées dans 1 Timothée 3.8-13.
- b. Les diacres remplacent le soi-disant « communisme chrétien » pratiqué dans l'Église ancienne. Au début, les premiers chrétiens « mettaient en commun tout ce qu'ils avaient » en vue de répondre aux besoins spécifiques du moment (présence à Jérusalem de nombreux Juifs de la Diaspora convertis; Ac 2.44; 4.32), sans toutefois enlever le droit à la propriété privée (Ac 5.4). Le diaconat structuré est par la suite vite devenu le modèle normatif du Nouveau Testament pour l'Église (à la suite de tensions entre Juifs de la Diaspora et Juifs du pays; Ac 6.1-7). Ce sont les diacres qui répondent aux besoins du corps de l'Église, non pas une égalité communiste imposée ni le « partage spontané ». L'Église répond aux disparités des biens matériels et des talents au moyen d'une « diaconie » systématique sous la direction de l'office des diacres.
- c. Le diaconat est le substitut réformé aux ordres religieux catholiques romains. Par les diacres et par la mise en œuvre des divers talents dans l'Église, les membres de l'Église partagent leurs dons, leurs talents et leurs biens avec les gens dans le besoin. C'est l'Église locale qui gère ce service.
- d. Donner par l'intermédiaire des diacres permettra d'éviter toute gloire personnelle (Mt 6.2-4). Par les diacres, les dons les plus importants se fondent avec les dons les plus minimes. Dieu seul connaît les dons de chacun, cela est suffisant.

- e. N'est-il pas possible qu'au jour du jugement, ceux qui seront surpris de l'étendue de leurs services envers les gens dans le besoin (Mt 25.37-39), aient accompli ce service par les diacres? Une belle surprise attend ceux qui rendent service par l'Église et ses diacres.
- f. L'apôtre Paul dit que Dieu distribue ses dons de manière variée pour que les membres du corps dépendent les uns des autres (1 Co 12). Le bon exercice du diaconat facilitera le partage mutuel de ces dons comme voulu par Dieu dans l'Église.

2. Perspective de témoignage

- a. Le service diaconal et les bonnes œuvres sont une forme privilégiée du témoignage chrétien prescrit par le Seigneur (Mt 5.16; Ph 2.15; 1 Pi 2.12).
- b. Le service diaconal place l'Église sur une haute colline afin que la lumière du Christ qui y habite rayonne au loin et que Dieu soit glorifié.
- c. Le service diaconal rend un témoignage évangélique dans le monde en manifestant les fruits de la foi (Mt 7.16-17).
- d. Le service diaconal rend témoignage à l'Église qu'elle a entendu et compris les commandements du Seigneur et qu'elle demeure dans son amour (Jn 15.10). Une Église qui s'unit pour servir au moyen de ses diacres grandira dans une plus grande unité.
- e. Les bonnes œuvres diaconales rendent témoignage à l'Église et à la société qu'il existe dans cette Église une forme d'unité unique et tout à fait spéciale, celle du corps dont les mains sont affairées à exercer l'office que Dieu a institué spécialement à cette fin.
- f. Le témoignage des actions du corps correspond au témoignage de la Parole prêchée. Même si la proclamation de la Parole a la priorité, nulle part la Bible ne suggère que l'un peut être remplacé par l'autre. Selon la Parole de Dieu, le service est au cœur du christianisme. L'action faite par et pour le corps, par les diacres et par les membres, rend témoignage au fait que la Parole a été entendue et crue. Les deux formes du témoignage parlent favorablement du Seigneur au monde.

3. Perspective pratique

- a. Les diacres pourront donner l'assurance à l'Église qu'une approche systématique et bien organisée est mise en œuvre afin que les besoins matériels et financiers nécessaires à son existence et à son fonctionnement soient comblés.
- b. Un diaconat actif pourra donner l'assurance à l'Église que les besoins matériels et financiers de chaque membre — même lorsqu'ils sont inconnus de la plupart des autres dans l'Église — sont systématiquement découverts et comblés.
 - 1. Sans cela, des besoins très réels pourraient être négligés, en particulier ceux qui sont cachés derrière une façade du genre « oui, tout va bien ».

2. Les diacres mettent ensemble les ressources disponibles, en argent et en talents, que les membres individuels du corps ne pourraient pas toujours fournir ou focaliser.
 3. Les diacres se souviennent des services de routine, qui reviennent par exemple chaque semaine, et que les membres individuels pourraient négliger.
 4. Lorsqu'on sait qu'il y a une présence active des diacres dans l'Église qui aident des gens dans le besoin, cela permet de soulager la conscience des membres individuels qui, autrement, devraient reconnaître que, par eux-mêmes, bien des besoins ne seraient pas comblés et passeraient même inaperçus.
 5. Chaque membre sait que sa propre contribution, si petite soit-elle, devient une partie d'un programme de diaconat. Chacun participe donc au service de tous ceux qui en ont besoin. Par ses diacres, l'Église agit donc comme un corps.
- c. Dans ses prédications, le pasteur peut difficilement faire peser sur la conscience des individus ce que l'Église en tant que corps néglige d'accomplir — dans ce cas-ci, l'aide à ceux dans le besoin. Les services diaconaux ne remplacent pas entièrement la diaconie individuelle. Ils donnent l'exemple et ils encouragent tous les membres à mettre leurs talents et leurs habiletés au bénéfice de ceux qui en ont besoin.
- d. Le diaconat de l'Église n'implique pratiquement pas de dépenses ou de frais généraux. Ni les diacres ni les membres n'acceptent de salaire pour leurs services (du moins de ce côté-ci de la tombe!). Les locaux de l'Église permettent plusieurs possibilités. La pleine valeur de chaque don peut alors se rendre au destinataire. On ne peut pas toujours en dire autant des œuvres de charité indépendantes de l'Église, aussi bien intentionnées sont-elles, ni bien sûr des services pris en charge par l'État. Le don en argent, le don en nature ou la focalisation des talents et des habiletés par l'intermédiaire des diacres sont une charité gérée avec soin.

Gerard Berghoef, Lester De Koster

Traduit et adapté de « Why Give To and Through the Church », *The Deacons Handbook. A Manual of Stewardship*. Christian's Library Press, Grand Rapids, Michigan, 1980, p. 41-45.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)